

## 3<sup>e</sup> CYCLE DU PRIMAIRE

### EN RÉSUMÉ, L'ÉLÈVE APPREND :

- à se représenter le monde du travail à partir de son métier d'élève;
- à faire des liens entre le monde scolaire et le monde du travail concernant les exigences et les méthodes de travail.

COSP

**MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL :**  
comparer les méthodes de travail et les exigences du  
métier d'élève à celles observées dans le monde du  
travail

Quoi?

#### Amener l'élève :

- à mieux comprendre les exigences et les méthodes de travail nécessaires dans son rôle à l'école;
- à comparer les ressemblances et les différences, d'une part, entre les méthodes de travail utilisées à l'école et celles qui s'observent dans le monde du travail et, d'autre part, entre les exigences du rôle d'élève et celles du monde du travail.

Pourquoi?

Pour réaliser qu'il y a  
des similitudes entre  
l'école et le monde du  
travail.

Pour prendre conscience  
que ses apprentissages  
en tant qu'élève lui  
seront utiles dans un  
métier.

Pour réaliser que les  
exigences et les  
méthodes de travail font  
partie du rôle de l'élève.

Comment?

#### Des exemples de pistes...

- Définir avec les élèves les concepts de métier d'élève, de méthode de travail et d'exigence.
- Inviter les élèves à faire une liste des méthodes de travail et des exigences reliées à une profession ou à un métier ciblé.
- Inviter les élèves à comparer les ressemblances et les différences entre les exigences et les méthodes de travail du métier d'élève et celles d'une profession ou d'un métier ciblé.
- Amener les élèves à réfléchir aux apprentissages faits à l'école et aux transferts possibles dans le monde du travail.

### Pour en savoir plus...



MEES (2018). Guide d'accompagnement destiné aux professionnels et aux gestionnaires. Mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) Obligatoires au troisième cycle du primaire.

Le guide est disponible sur la plateforme VIBE : onglet 3<sup>e</sup> cycle du primaire/ outils de référence : <https://cosp.education.gouv.qc.ca/>